

conservateur honoraire des Archives de l'État à Saint-Hubert se plaît à rappeler que ce fut, durant plus d'un millénaire, « l'ange gardien et le phare de l'Ardenne ».

Après avoir passé en revue les circonstances de la fondation de l'abbaye et la naissance du culte de saint Hubert, l'auteur précise le statut ambigu de cette terre de Saint-Hubert dont les abbés rêvaient d'être souverains. L'abbaye est surtout un centre de pèlerinage, le centre économique d'un vaste domaine, où les moines se font bâtisseurs, entrepreneurs, maîtres de forges, tanneurs, manufacturiers, potassiers ou chimistes, et même adeptes, au XVIII^e siècle, de la « nouvelle agriculture » des physiocrates. Huit prieurés, disséminés surtout dans le nord-est de la France, et un recrutement des moines qui ne fléchit pas témoignent de la vitalité du monastère. Celui-ci brille également, depuis le Moyen Âge, comme centre intellectuel et culturel. La Révolution lui porte évidemment un coup fatal mais les destructions - preuve de l'attachement que lui porte la population locale ? - lui seront épargnées.

Bruno DUMONT

COINS SECRETS

Une porte digne d'un meilleur sort

Diverses cours intérieures s'ouvrent dans le « quadrilatère » des bâtiments universitaires de la place du 20 août. La plus fréquentée est celle qui entoure la Salle académique, si richement restaurée à l'intérieur, si misérablement à l'extérieur. Du côté sud, elle est fermée par une long bâtiment en briques et pierre. C'est l'arrière d'un important vestige du collège des jésuites wallons.

La façade, qui s'ouvrait au départ sur de vastes jardins, a perdu le plus clair de sa beauté sous le règne de François-



Charles de Velbruck, lorsqu'un bâtiment copié sur elle est venu s'appuyer contre elle. Au siècle suivant, l'aile droite, du côté de la Meuse, a été prolongée ; l'aile gauche, quant à elle, a été rasée pour faire place à l'édifice nouveau.

On ne saurait hésiter à reconnaître cette façade dans un projet venu jusqu'à nous par une chance rare. Il porte la date de 1717 et le nom d'un maître maçon liégeois, Paquay (alias Pascal) Barbier (ou Barbière), que Richard Forgeur a sorti de l'oubli (« Un maître-maçon liégeois peu connu, Paquay Barbière », dans « Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège », t. 9, n° 193-194, 1976, p. 60-64). Cependant, son vaste fronton y brille par son absence. Ainsi donc, le projet n'a pas été accepté tel quel. La réalisation a gagné en allure, non sans augmentation de la dépense, évidemment.



Vue en plongée sur la façade de l'ancien collège des jésuites wallons. La porte est entourée en rouge.

Vue sur la porte depuis le niveau de ce qui fut un jardin. En avant-plan, une envahissante végétation caractéristique des lieux humides. Un pavillon en dur masque l'essentiel de la porte.

La façade se déploie noblement dans la gravure des « Délices du pays de Liège » (t. 1, 1738, p. 212-218), de même que dans le dessin préparatoire de Remacle Leloup, plus fiable, comme à l'ordinaire (Chr. Maréchal, « Le jardin des délices de Remacle Leloup », cat. exp., Allier, 2010, p. 33 ; intervention d'un architecte italien ? à prouver !). Elle a donc été élevée entre 1717 et 1738, sans doute peu avant la seconde date, celle de la publication du volume ; en effet, le linteau des deux fenêtres ouvertes dans le fronton est courbe (« bombé » dans la terminologie inadéquate propagée par le « Patrimoine monumental de la Belgique »), dans l'esprit du milieu du siècle.

Une belle porte perçait la façade. Elle est bien visible dans les trois représentations. Elle existe encore, à peu près complètement ignorée. Elle a été transformée en fenêtre sans le moindre égard : le bas a été muré, la largeur a été réduite par addition de deux piédroits, le linteau mouluré a été réduit à deux moignons. D'épaisses couches de peinture empâtent par surcroît les ornements sculptés.

La baie s'ouvre sur une cour fermée de toutes parts, dont une sorte de baraquement en dur occupe la majeure partie, abandonnant le reste à une envahissante végétation caractéristique des lieux humides.

Elle n'est pas englobée dans le classement de 1983. Elle a pourtant au moins autant d'intérêt que la « salle de l'horloge », qui l'est. C'est la partie haute du vaste volume de la cage d'escalier installée à l'origine dans le même axe central, dont elle est le seul vestige. Son décor de stuc n'est pas fait pour se voir de près.

Cette porte déchue, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles devrait lui assurer la protection du classement, et notre Alma Mater devrait la restaurer, non sans réhabiliter son environnement. Elles s'honoreraient ainsi l'une et l'autre. Telle est du moins l'opinion du signataire, professeur ordinaire émérite de l'Université et membre honoraire de la Commission.

ÉVÉNEMENTS

Très belles Journées du Patrimoine

Les Journées du patrimoine ont été faites pour notre association : trois visites au menu qui toutes se sont très bien passées. Des centaines de personnes ont suivi nos guides dans les balades « Des personnages en quête de décors... Petits coups de théâtre dans les rues de Liège », « L'aura de l'Alma Mater et la cité ardente », en collaboration avec S.O.S. Mémoire de Liège et « Le cœur historique vu par les écrivains » en collaboration avec H. Leboutte. Les photos qui suivent témoignent de notre succès.

